



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69586>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-69586

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Carsat du Sud-Est

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 77555911500016

Ville : Marseille

Code postal : 13005

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://meoss.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_jbKiG9Uk_P

Identifiant interne de la consultation : 2024/207/21

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Julien Liétart

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les documents à produire sont ceux demandés dans le Règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les documents à produire sont ceux demandés dans le Règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les documents à produire sont ceux demandés dans le Règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/07/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères de jugement des offres sont ceux fixés dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance SSI

Code CPV principal - Descripteur principal : 50413200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance et entretien du système de sécurité incendie (SSI) de la Carsat du Sud-Est.

Lieu principal d'exécution du marché : 35 rue George - 13005 Marseille

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Contacts pour obtenir des informations complémentaires : Renseignements administratifs : Julien LIETART 04.91.85.74.10 Renseignements techniques : Jean-Christophe SEGURA 04.91.85.85.75/Roger MASS 04.91.85.98.82 Via le profil acheteur : <https://meoss.achatpublic.com> Adresse auprès de laquelle les offres doivent être envoyées sur le profil acheteur : <https://meoss.achatpublic.com> A l'issue de la présente procédure, un marché d'une durée de 24 mois sera passé avec le Titulaire retenu. Pour une éventuelle visite, les opérateurs économiques pourront prendre un rendez-vous préalable auprès de : Monsieur SEGURA Jean-Christophe : 04 91 85 85 75 / 06 30 50 50 81 Ou par mail à jean-christophe.segura@carsat-sudest.fr Monsieur MASS Roger : 04 91 85 98 82 / 06 99 67 95 13 Ou par mail à roger.mass@carsat-sudest.f Négociation facultative : Après examen des offres (à savoir un premier classement par lequel les candidats ont été jugés en fonction des critères énoncés), l'Organisme se réserve la possibilité : - d'engager des négociations avec les 3 candidats dont les offres sont les mieux classées. Au terme de ces négociations, l'Organisme retient l'offre de son choix. Ces négociations ne peuvent remettre en cause de façon substantielle le C.C.T.P. Les nouvelles propositions doivent être reformulées par écrit. L'Organisme se réserve également le droit de négocier avec les candidats ayant déposé des offres irrégulières ou inacceptables. - d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La Carsat Sud-Est, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion professionnelle.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024